



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des patrimoines
Service des musées de France**

**JOURNÉE D'ÉTUDE « BASES DE DONNÉES DOCUMENTAIRES : ÉTAT DES
LIEUX ET PERSPECTIVES »
Paris, 22 mai 2007**



Mise en ligne : fin 2007

Discours d'introduction de la journée

Francine Mariani-Ducray, Directrice des musées de France

Je souhaite remercier l'École du Louvre de nous accueillir aujourd'hui dans ses locaux pour cette journée consacrée aux bases de données documentaires, le Département des collections qui a largement contribué à son organisation, les intervenants et les participants venus nombreux pour apporter leur contribution sur un thème qui nous concerne tous.

La diffusion des données documentaires sur les systèmes électroniques, numériques, Internet, est une dimension tout à fait importante de notre travail, mais cela n'est pas nouveau au Ministère.

Dès 1964, sous l'impulsion d'André Malraux, l'intérêt croissant pour la connaissance et la conservation du patrimoine national a fait naître un besoin d'information concernant le patrimoine culturel et son étude scientifique. Dès le lancement du programme de l'Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France, deux objectifs ont été clairement énoncés :

"mettre à la disposition des chercheurs le tableau des connaissances utiles sur chaque technique, normaliser le langage employé pour l'étude des œuvres."

Parallèlement, s'organisait une gigantesque campagne photographique permettant d'accumuler des millions de photographies. La communauté scientifique, confrontée au début des années 1970, à des masses énormes de documents, d'images, de références bibliographiques, a, dès lors, décidé d'utiliser à son profit l'outil informatique.

Une collaboration inter-directions au Ministère a permis l'instauration d'une méthode d'analyse générale, indépendante de l'outil informatique, démarche de réflexion, de recherche, de créations d'outils d'exploitation de la documentation, l'élaboration d'une grille d'analyse par champs et la création d'un vocabulaire hiérarchisé.

L'élaboration du Thesaurus iconographique, en particulier, a été entreprise en 1976 à la demande du Ministère de la Culture pour l'Inventaire général des Monuments et des richesses artistiques de la France et pour la Direction des musées de France. Le système descriptif des représentations fut confié en 1976 à M. François Garnier, du CNRS, dans le cadre de la définition des principes d'analyse scientifiques nécessaires à la réalisation de L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France. Il est publié en 1984, officialisant et diffusant le vocabulaire normalisé pour décrire les sujets représentés des œuvres.

Un ensemble de bases de données textuelles informatisées à vocation nationale a été créé par le Ministère de la Culture pour gérer et retrouver l'information disponible. Le double souci de maintenir une cohérence dans le traitement des informations et d'en simplifier l'accès a conduit le Ministère à choisir des logiciels documentaires compatibles (Texto et Mistral) pour ses bases de données qui ont montré leur longévité.

En ce qui concerne la Direction des Musées de France ont été créées autant de bases que de domaines d'étude : les bases pionnières furent celles constituées par le Département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, celle du musée national des Arts et traditions populaires et puis ont été créées, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les bases suivantes :

- Peinture et dessin, c'était la base Joconde,
- Sculpture, la base Carrare,
- Estampe et imagerie populaire, la base Estampe

Au début des années 1980, l'objectif final était le recensement des œuvres détenues dans la majorité des musées afin de les comparer et d'accéder ainsi à une meilleure connaissance de la richesse du patrimoine muséologique dans toute sa diversité. Pour atteindre cet objectif, des musées volontaires disposaient d'un terminal relié à l'ordinateur central via un modem et le réseau Transpac pour permettre la saisie et l'interrogation des informations par des documentalistes. Dès le début de l'informatisation, la Direction des Musées de France a été partie prenante dans le suivi des besoins des musées et dans l'élaboration d'un module d'export automatique vers Joconde, quel que soit le type de collection, permettant le versement de notices.

En 1992, la diffusion des bases nationales était assurée par le Minitel, elle confirmait l'intérêt du public pour l'information scientifique.

En 1993, les différentes bases que je mentionnais ont été fusionnées en une seule, la base Joconde, et la diffusion sur Internet a été très précoce, elle date de 1995. On doit se rappeler que notre Ministère a été l'un des ministères pionniers dans l'utilisation d'Internet dès 1993.

Les années 2000 ont vu la mise en ligne de deux nouvelles bases : Archéologie et Ethnologie mais ces bases ont été fusionnées avec la base Joconde en 2004. Nous avons donc toujours une base nationale, Joconde.

A partir des années 1990, grâce à la micro-informatique et la naissance de logiciels dédiés à l'inventaire des collections, les musées ont pu s'équiper d'outils adaptés à l'informatisation de leurs collections. Le but optimal étant de fournir à tous les corps de métiers du musée (conservateurs, documentalistes, régisseurs des œuvres, restaurateurs...) une information partagée et actualisée sur les collections à partir du même outil de travail. A l'époque, la Direction des Musées de France décida de choisir un logiciel unique pour les musées nationaux. Depuis, la doctrine a évolué et les musées de l'Etat sont équipés de logiciels divers mais répondant à des capacités qui sont largement les mêmes. En revanche, les musées territoriaux étaient libres de choisir l'outil le mieux adapté aux besoins de chacune des institutions. Aujourd'hui, l'enquête menée depuis quelques mois par le Département des collections sur l'informatisation des musées en France, et je remercie tous ceux qui ont répondu, nous permet de mieux connaître l'utilisation des logiciels de gestion des collections.

Je vous donne deux ou trois chiffres seulement :

Nous avons 1208 musées appelés "musées de France" et, jusqu'à cette date du 22 mai 2007, 809 ont déjà fourni des informations permettant de voir que 588 d'entre eux sont équipés d'un logiciel de gestion de collections. Ceci confirme la connaissance non chiffrée que nous avons : Un grand nombre de musées sont déjà dans l'ère de l'informatisation des collections mais nous avons, sans doute, deux cents musées qui n'utilisent pas l'informatique et qui sont dans un système de développement qui reste à encourager.

Le développement de l'informatisation et de la numérisation des collections publiques a déjà permis l'apparition de bases de données documentaires en ligne via des sites de musée tels le musée Dobrée à Nantes, le musée de la lunette à Morez, le musée du Quai Branly à Paris, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, musée national d'art moderne, ou bien via des portails régionaux qui ont été présentés lors de la journée d'étude du 20 mars dernier, tels que Musenor pour la région Nord-Pas-de-Calais ou Aliénor pour la région Poitou-Charentes par exemple.

Aujourd'hui, notre journée est consacrée aux bases de données documentaires, état des lieux et perspectives, et donnera lieu, je l'espère, à des échanges entre acteurs à l'échelon local, à l'échelon régional et à l'échelon central sur les réalisations et les perspectives en matière de bases de données documentaires au regard de l'enjeu qu'elles constituent aujourd'hui comme outil scientifique et comme moyen de transmission des savoirs.

Il s'agit d'informer les acteurs des bases de données documentaires de la création et du développement du Guichet Unique ouvert récemment par le Ministère de la Culture et de la Communication, de présenter le choix des élus et des professionnels de musées face au développement des bases de données documentaires à partir de quelques exemples et de débattre des orientations souhaitées et possibles des bases locales, régionales, nationales dans la perspective du développement du Guichet Unique.

Cette journée est destinée aux professionnels des musées de France, aux gestionnaires des bases locales, des bases régionales et des bases nationales, aux élus et aux administrateurs de la culture, ainsi qu'aux responsables informatiques. Je crois que l'échantillonnage des participants ici est très représentatif de l'ensemble des populations professionnelles qui servent les musées.

Je formule le souhait que votre journée soit très riche d'échanges et permette aussi à la Direction des Musées de France, aux administrations centrales d'une manière plus générale, de tirer un certain nombre d'enseignements qui seront utiles dans les impulsions à donner ensuite dans les évolutions de notre base nationale Joconde et puis dans l'enrichissement du Guichet Unique.

Je formule aussi le souhait que cette rencontre ne soit pas unique en son genre et que des échanges réguliers aient lieu : ils sont très importants pour tous ceux qui participent à la création et à l'enrichissement des bases de données documentaires des musées de France.

Nous savons bien que nous sommes dans un environnement technologique qui continue d'évoluer à toute vitesse, dans un environnement général, national, européen, international qui nous demande beaucoup. Nous savons également que cet effort de longue date du Ministère de la Culture, qui ne s'est jamais démenti, qui est toujours aussi intense aujourd'hui, est l'une des forces de la présence culturelle de la France, par la qualité du travail scientifique mené, dans la manière dont il est diffusé. Je crois que nous devons tous ensemble saluer ces efforts auxquels chacun d'entre vous est partie prenante, et formuler le vœu ensemble aussi qu'il permette à notre pays, à notre réseau de musées, à notre réseau scientifique du patrimoine d'une manière générale de rester très performant et très remarquable en la matière.

Bonne journée.